



Re Association
Régionale des
Acteurs du
Réemploi

Bourgogne-Franche-Comté

OBSERVATOIRE REGIONAL 2023
DU REEMPLOI SOLIDAIRE



OBSERVATOIRE REGIONAL

des acteurs du réemploi solidaire de Bourgogne-Franche-Comté

1.	GLOSSAIRE	p. 3
2.	CONTEXTE	p. 4
3.	TERRITOIRE	p. 6
4.	PROFIL DES STRUCTURES	p. 8
5.	RESSOURCES HUMAINES	p. 9
6.	COLLECTE	p. 10
7.	VALORISATION	p. 11
8.	REDISTRIBUTION	p. 14
9.	FONCIER	p. 16
10.	SENSIBILISATION	p. 17
11.	COMMUNICATION	p. 18
12.	PARTENAIRES PUBLICS	p. 19

GLOSSAIRE

RÉEMPLOI

Opération par laquelle un **produit est donné par son propriétaire à un tiers** qui lui donnera une **seconde vie**. Contrairement à la réutilisation, le **produit garde son statut initial et ne devient à aucun moment un déchet**. Ce n'est donc pas un mode de traitement, mais une composante de la prévention des déchets.

RÉUTILISATION

Opération en plusieurs étapes qui s'amorce lorsque **le propriétaire d'un bien s'en défait sans le remettre directement à une structure du réemploi** : le bien prend alors le **statut de déchet**. Il subit ensuite une opération de traitement des déchets appelée « préparation en vue de la réutilisation » lui permettant de retrouver son statut de produit.

RÉPARATION

Ce terme est utilisé dans son sens commun de **remise en état d'un bien**. Il est également utilisé dans le code de l'environnement pour parler de **l'opération permettant la réutilisation d'un bien**.

RECYCLAGE

Opération par laquelle la **matière première d'un déchet** est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

ACRONYMES

- **ABJ** : Articles de Bricolage et de Jardin
- **ACI** : Atelier Chantier d'Insertion
- **ASL** : Articles de Sports et de Loisirs
- **CDDI** : Contrat Durée Déterminée en Insertion
- **DAE** : Déchets d'Activités Économiques
- **DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- **ESUS** : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
- **IAE** : Insertion par l'Activité Économique
- **PEC** : Parcours Emploi Compétences
- **PMCB** : Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment
- **REP** : Responsabilité Élargie du Producteur
- **SIAE** : Structure de l'Insertion par l'Activité Économique
- **TLC** : Textile, Linge, Chaussures



CONTEXTE

Le Réemploi Solidaire

Le réemploi solidaire vise à **prolonger la durée de vie des objets** en les collectant, les valorisant et en les redistribuant dans une **perspective non lucrative**. Cette pratique contribue à réduire les déchets tout en renforçant les liens sociaux et économiques locaux.

Contrairement au réemploi lucratif, le réemploi solidaire vise à **rendre les objets du quotidien accessibles au plus grand nombre** à des prix solidaires ou par le biais de dons. Au-delà de sa dimension économique, le réemploi solidaire place l'humain et l'environnement au cœur de son projet.

Les structures du réemploi solidaire proposent des **espaces de rencontres et d'échanges** où se tissent des liens entre salariés, bénévoles et usagers. Ces structures permettent également la **création d'emplois locaux et non délocalisable**, voire pour un grand nombre d'entre elles, d'accompagner leurs salarié·e·s **au retour à l'emploi**.

Ces lieux jouent également un rôle essentiel dans la **sensibilisation à la protection de l'environnement** et dans la remise en question de nos modes de consommation et de production.

Le réemploi solidaire offre ainsi une **réponse concrète aux enjeux sociaux, écologiques et économiques** de notre société.

QUELQUES DÉFINITIONS

RESSOURCERIE

Une Ressourcerie est un **acteur du réemploi solidaire multi-filières**, c'est à dire traitant de **plusieurs types d'encombrants des ménages** (mobilier, textile, bibelots, cycles, livres...) et **adhérant au Réseau national des Ressourceries et Recycleries (RNRR)**.

Cette structure **collecte** des objets issus du réemploi, les **valorise** prioritairement par réemploi afin de les **redistribuer**, et mène des **actions de sensibilisation** à l'environnement et aux changements de comportement.

Une **structure multi-filières n'adhérant pas au RNRR** sera considérée comme un **acteur du réemploi**.

RECYCLERIE

Une recyclerie est un **acteur du réemploi solidaire mono-filières**, elle se distingue par une **collecte spécialisée** (vélo, jouet, numérique...), tout en poursuivant les mêmes objectifs de réemploi qu'une Ressourcerie. Elle développe ainsi des compétences et des savoirs particuliers liés à la valorisation de ces objets.

Pour plus de définitions, voir Glossaire page 3

CONTEXTE

L'Observatoire 2023 sur les données 2022



L'OBSERVATOIRE

Cet Observatoire synthétise des **données issues de l'activité 2022** de structures du **réemploi solidaire** de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Cet outil permet d'améliorer notre **connaissance des structures** et d'obtenir des données concrètes sur l'**impact des actions** développées par les acteurs sur le territoire.



dont **19** réponses complètes
et **3** réponses partielles

LA METHODOLOGIE

Pour la réalisation de cet observatoire, un **questionnaire a été diffusé entre mai et décembre 2023**. Ce questionnaire a été transmis à **109 structures du réemploi solidaire en activité en 2022**, regroupant des ressourceries et recycleries, des structures indépendantes, ainsi que des structures appartenant à des réseaux tels que la Croix-Rouge, Emmaüs, le Secours Catholique...

Au total, **22 structures y ont répondu**. Sur l'ensemble de ces réponses, **une partie était incomplète**. Cela s'explique par un manque de traçabilité des flux ou un manque de temps des structures.

Les chiffres présentés dans l'observatoire sont ainsi **en deçà de l'impact local réel** du réemploi solidaire en région Bourgogne-Franche-Comté. Ils permettent cependant d'identifier des tendances.

MOT D'INTRODUCTION

C'est avec un immense plaisir que l'Association Régionale des Acteurs du Réemploi de Bourgogne-Franche-Comté vous présente la **deuxième édition de notre Observatoire Régional du Réemploi Solidaire**. Cette année encore, nous avons rassemblé une mine d'informations précieuses sur les initiatives et les progrès réalisés dans le domaine du réemploi solidaire à travers notre région.

Grâce à cet outil, nous continuons à **mieux comprendre la dynamique** des acteurs du réemploi solidaire et à **identifier les opportunités d'action** pour favoriser la réduction des déchets réemployables. Cette connaissance accrue nous permettra de déterminer des **actions concrètes et stratégiques** pour renforcer notre impact collectif.

L'**accompagnement des porteurs de projets** et le **soutien aux structures existantes** demeurent des priorités pour continuer de mailler l'ensemble du territoire régional. **Ensemble, nous sommes plus forts**, et c'est grâce à votre engagement continu que nous pouvons travailler à construire un avenir plus durable.

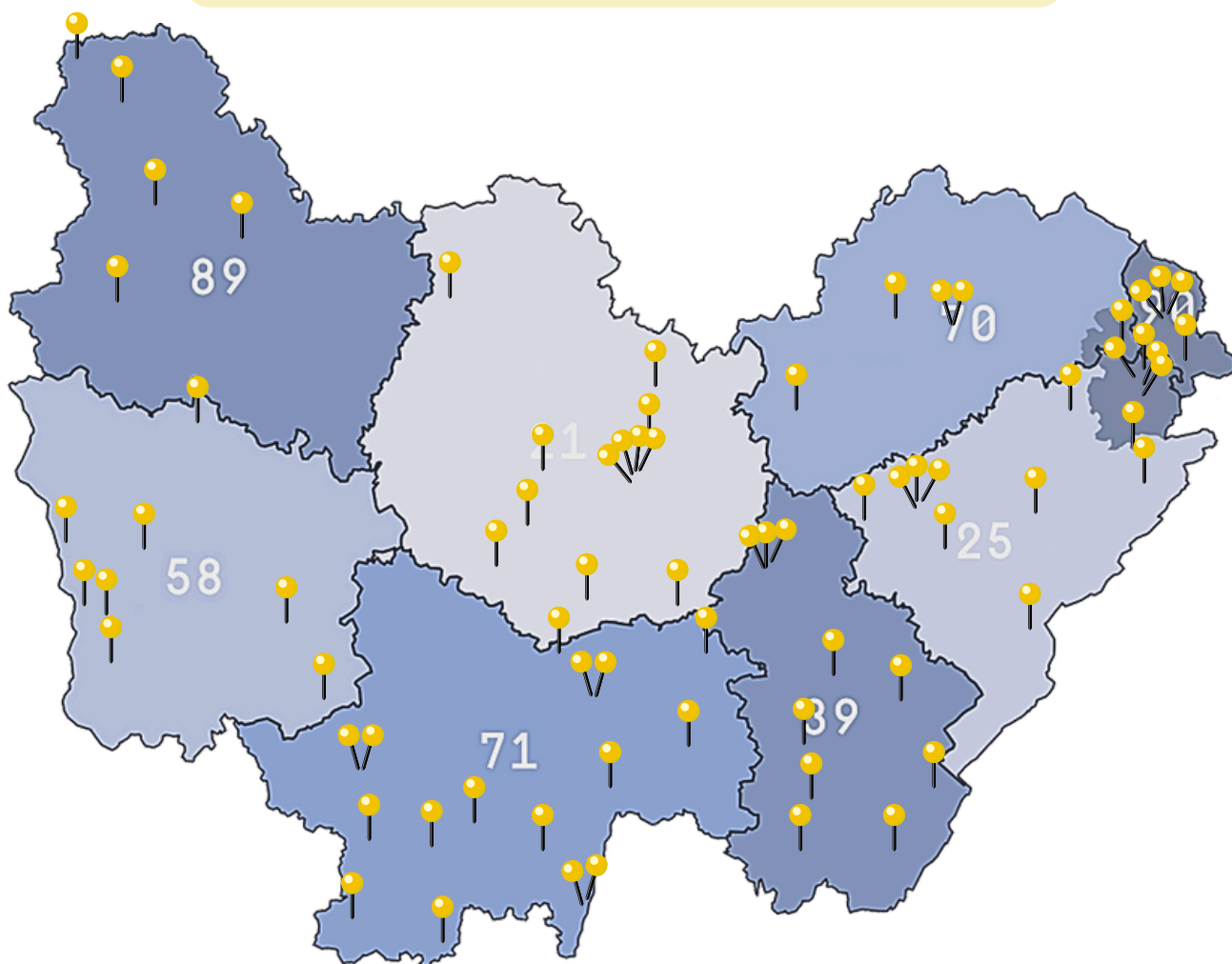
Justine WERBROUCK, Chargée de mission de l'ARAR BFC – Pour le CA



TERRITOIRE

Acteurs du réemploi solidaire

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Il est important de souligner que la **carte des acteurs du réemploi solidaire en région Bourgogne-Franche-Comté** ci-dessus n'est pas exhaustive. Bien qu'elle offre une **vision d'ensemble** de ces structures en activité en 2022, elle **ne couvre pas nécessairement l'ensemble des initiatives** présentes dans la région. Certaines activités de réemploi, plus difficiles à identifier (par exemple des structures dont l'activité de réemploi n'est pas l'activité principale) pourraient ne pas y figurer. On peut cependant constater l'**existence de zones blanches**, notamment dans le nord de la Côte-d'Or, l'est de l'Yonne et dans une certaine mesure dans le Doubs et la Nièvre.

Remarque sur l'exhaustivité des données

Les données présentées dans cette Observatoire sont le fruit d'un recensement auprès de 22 structures spécifiques, et bien qu'elles offrent un aperçu significatif du paysage du réemploi solidaire sur le territoire, d'autres acteurs pourraient également contribuer à cet écosystème de manière non documentée dans ce rapport.

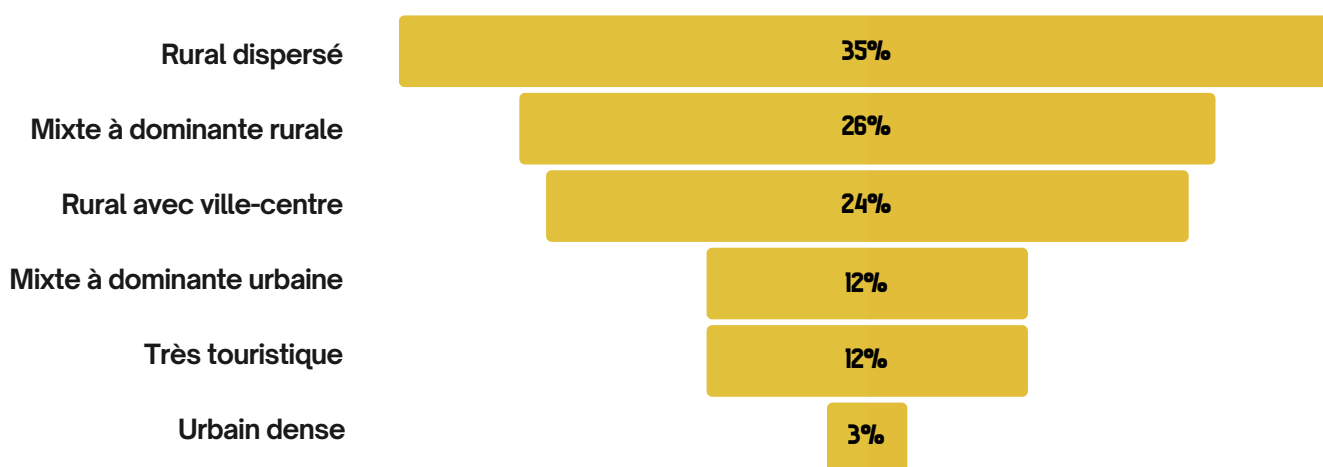


TERRITOIRE

Maillage territorial



TYPES DE TERRITOIRES COUVERTS PAR LES STRUCTURES



Le total des valeurs est supérieur à 100 %, des structures couvrent différents types de territoires.

Les acteurs du réemploi solidaire jouent un **rôle crucial dans la revitalisation des territoires, notamment en zone rurale** en région Bourgogne-Franche-Comté.

Ils contribuent à cette dynamique par la création d'**emploi locaux non délocalisables** et favorisent la **réinsertion professionnelle**, en offrant des **biens à des prix abordables**, le tout en s'adaptant aussi bien aux environnements urbains qu'aux territoires ruraux dispersés. Leur développement dans ces zones est crucial pour la **transition écologique et sociale**, incarnant des initiatives humaines et sobres au cœur des communautés locales.

Observatoire issu des données 2022

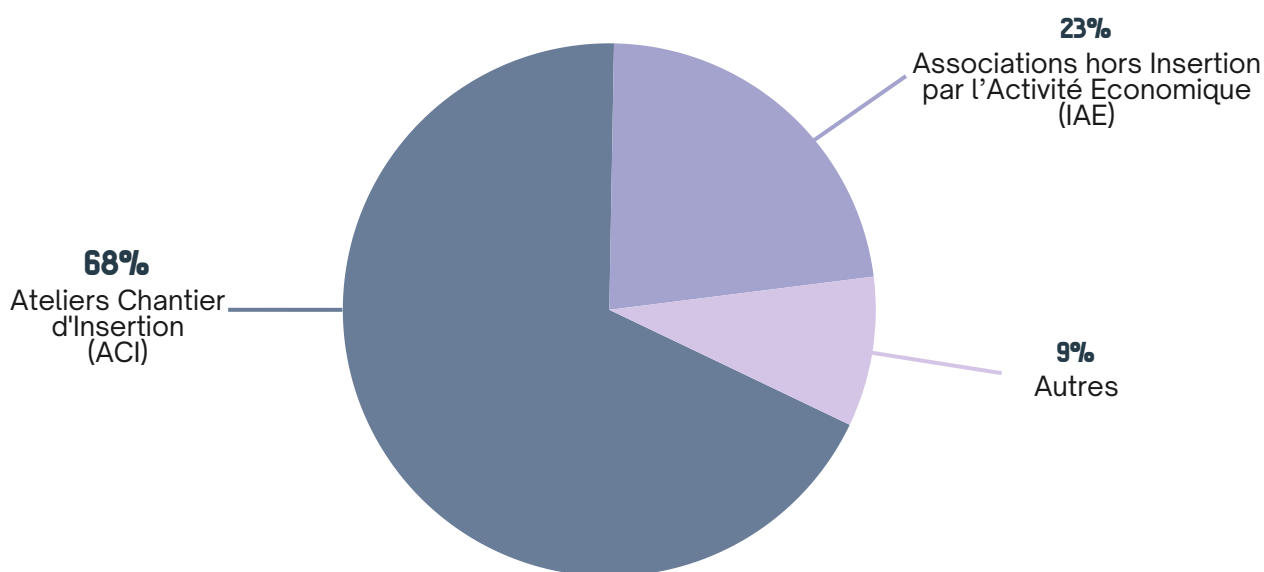


PROFIL DES STRUCTURES

Structuration sociale et activités

Les structures du réemploi solidaire se présentent **principalement sous forme d'associations loi 1901**, assurant une gestion désintéressée et non lucrative de leurs activités.

Leur structuration sociale varie : certaines s'engagent dans des **projets d'insertion par l'activité économique (IAE)**, telles que les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), les Entreprises d'Insertion (EI) ou les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). D'autres adoptent des **modèles hybrides**, combinant par exemple des dispositifs ACI et EI sur différentes activités ou sites d'exploitation. Enfin, les **structures sans agrément d'insertion** sont qualifiées de "structures d'emplois pérennes" ou associations de droit commun.



73%

des structures ont une convention collective

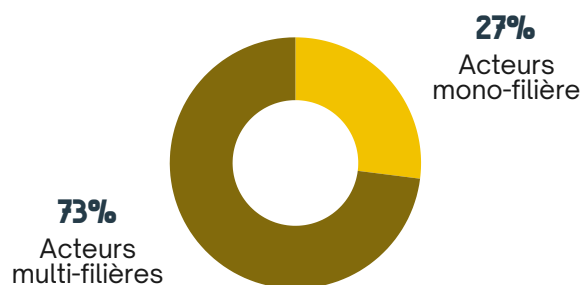
82%

des structures ont un agrément ESUS*

*voir Glossaire page 3

Historiquement, les structures du réemploi solidaire sont **majoritairement généralistes (multi-filières)**.

Cependant, on constate depuis quelques années **l'émergence d'acteurs spécialisés** dans des filières spécifiques (mono-filières), en lien notamment la **création de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs (REP)**.

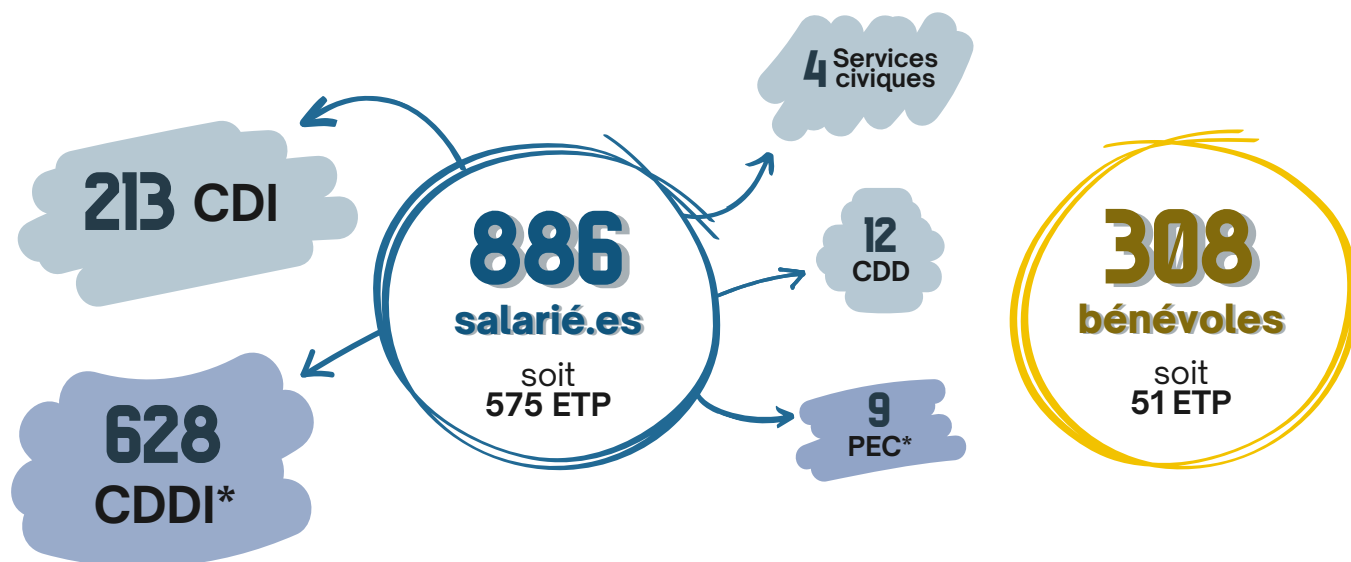


Observatoire issu des données 2022



RESSOURCES HUMAINES

Caractérisation des emplois créés

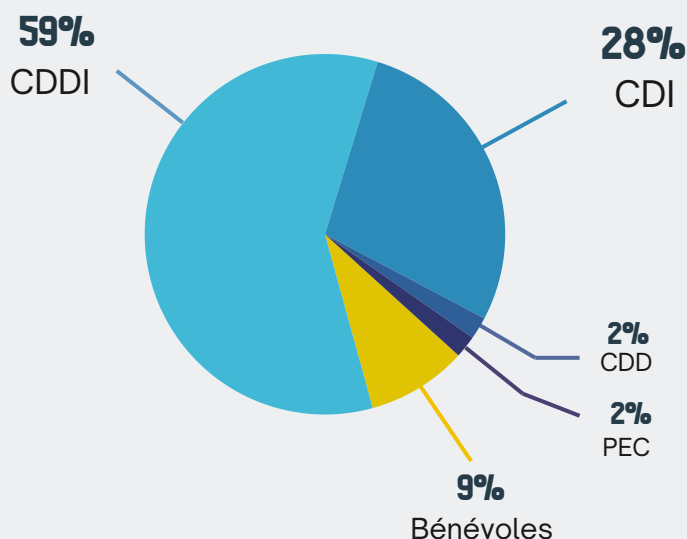


Les **salarié.e.s et bénévoles** occupent une **place centrale** au sein des structures du réemploi solidaire. L'activité de réemploi solidaire est un **support pour l'apprentissage de nombreux métiers** pour les salariés : logistique, transport, vente, réparation, animation..

Souvent initiées par des citoyens, les structures du réemploi solidaire reposent largement sur l'**engagement bénévole**, crucial pour leur fonctionnement. Ces bénévoles contribuent à divers aspects : vente, valorisation, administration et sensibilisation. Leur implication sociale **ancre ces projets dans leur territoire**, répondant ainsi aux besoins locaux.

*voir Glossaire page 3

ZOOM SUR LES EQUIVALENTS TEMPS PLEINS (ETP)



Les structures du réemploi de la région comptent 1 194 salarié.e.s et bénévoles. Leur travail représente l'équivalent de **626 ETP**.

En 2021, le bénévolat représente l'équivalent à 51 ETP, soit presque 10% de l'effectif salarié.

Sur les 91% restant, les personnes en **CDDI** sont **majoritaires**, représentant 59% de l'effectif salarié. Cela s'explique par le fait que **68% des structures sont des SIAE** (structures d'insertion par l'activité économique).

Observatoire issu des données 2022



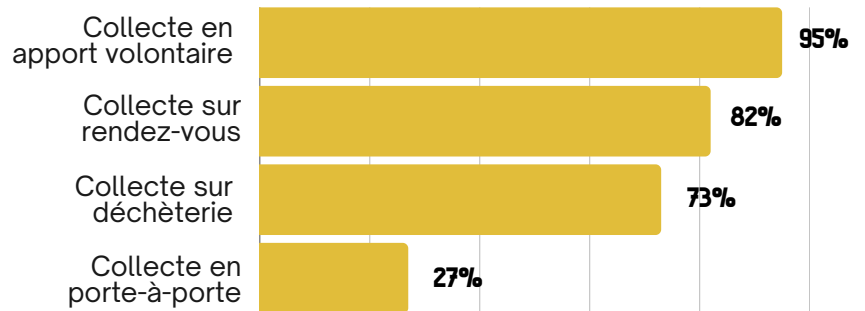
COLLECTE

Tonnages collectés

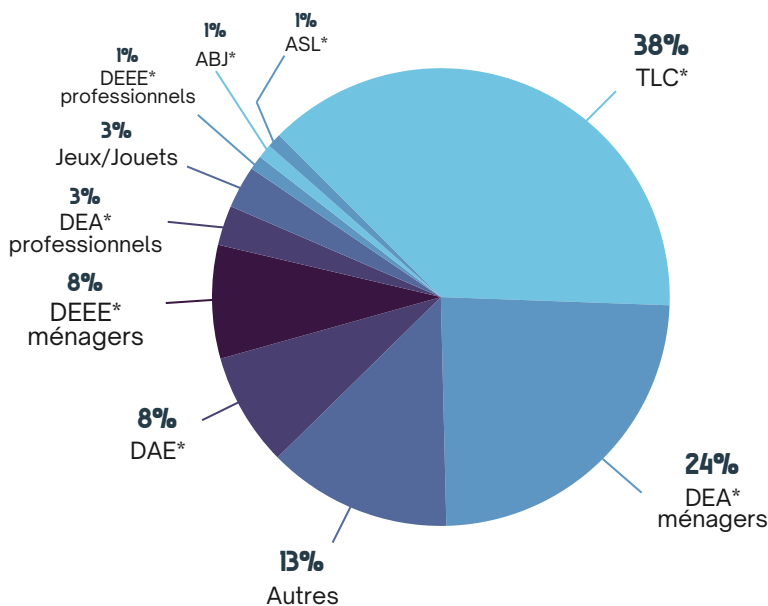
5 580
TONNES COLLECTÉES



MODES DE COLLECTE UTILISÉS PAR LES STRUCTURES



RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR FILIÈRE



La collecte est une **composante essentielle des activités** des structures du réemploi solidaire. Elle s'articule autour de la **récupération de gisements**, classés en **différentes catégories**, certaines correspondant à des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), d'autres non couverts par ces filières.

Pour maintenir un approvisionnement régulier et diversifié, elles développent **différents modes de collecte**.

Contrairement au réemploi lucratif, le réemploi solidaire vise à **rendre accessibles des objets courants à tout·e·s**, sans recherche de profit, en remettant en vente même des objets de faible valeur marchande.

*voir Glossaire page 3

ZOOM SUR LA TRAÇABILITÉ

82%

des structures utilisent un logiciel de traçabilité



est le logiciel le plus utilisé (50% des répondants)

Note :

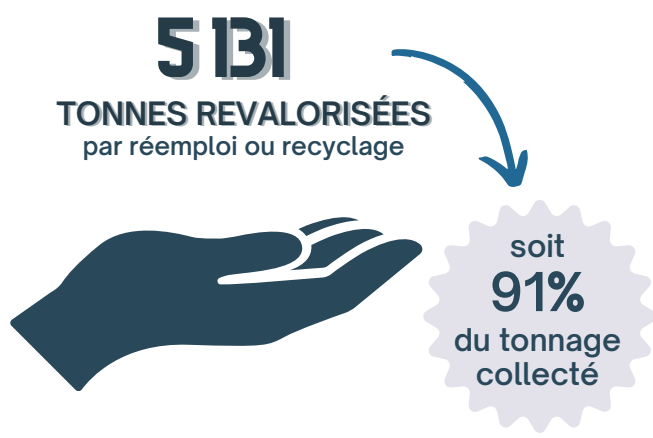
Les nouvelles filières REP (ASL, ABJ, Jeux et jouets) n'étant pour le moment pas totalement structurées, les structures ne sont pas encore toutes en capacité de retracer l'ensemble des nouveaux flux collectés, ce qui peut expliquer la forte proportion de collectes "autres". Voir page 12

Observatoire issu des données 2022



VALORISATION

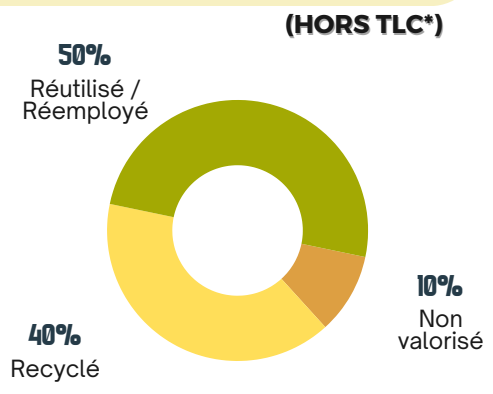
Filières de valorisation



La **valorisation** désigne le processus de récupération, de restauration et de réutilisation d'objets ou de matériaux qui seraient autrement jetés ou considérés comme des déchets.

Les acteurs du réemploi solidaire ont pour premier objectif la valorisation des flux collectés. Pour cela, ces structures trient les objets et matériaux collectés afin de les orienter vers **trois principaux exutoires** : le **réemploi**, le **recyclage** ou la **non-valorisation**.

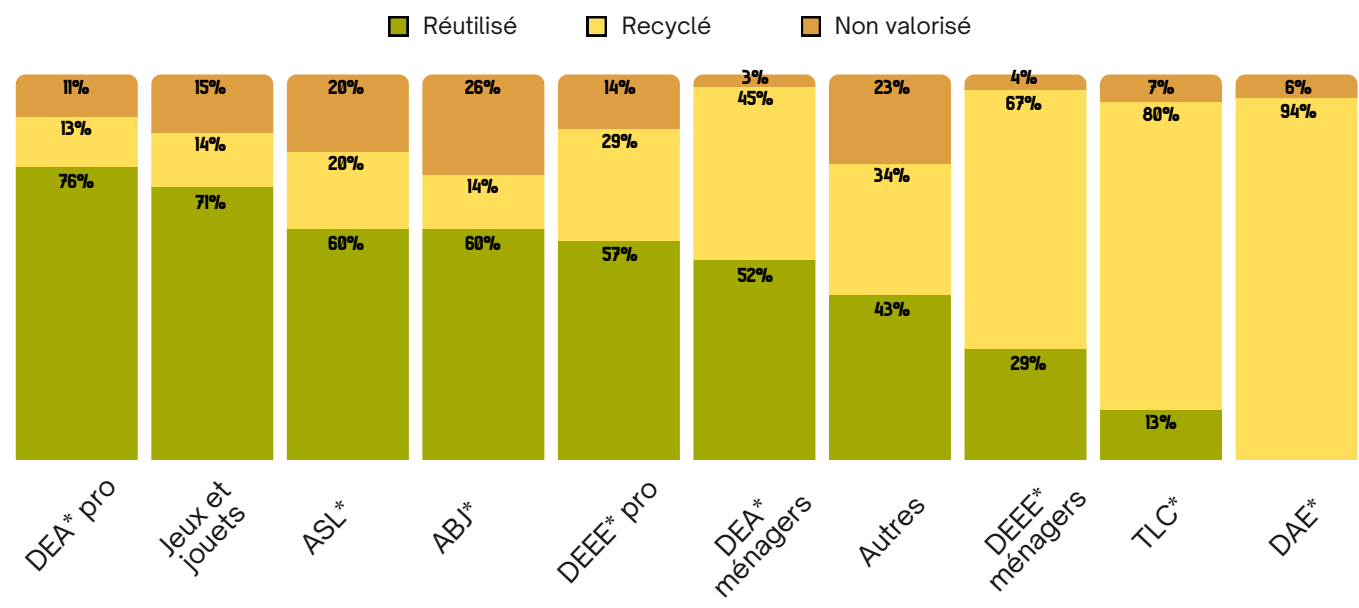
DESTINATION DES FLUX COLLECTÉS



Cette sélection implique un **processus de tri, de contrôle, de nettoyage et de réparation**, visant à restaurer la valeur des objets et à préparer ceux non-réutilisables pour le recyclage.

Suite à la mise en place des filières REP* et aux **partenariats avec des éco-organismes**, les structures collectent davantage d'objets non réemployables, **augmentant ainsi la proportion d'objets recyclés** dans l'ensemble des collectes.

RÉPARTITION DES FLUX COLLECTÉS PAR DESTINATION ET PAR FILIÈRE



*voir Glossaire page 3

Observatoire issu des données 2022

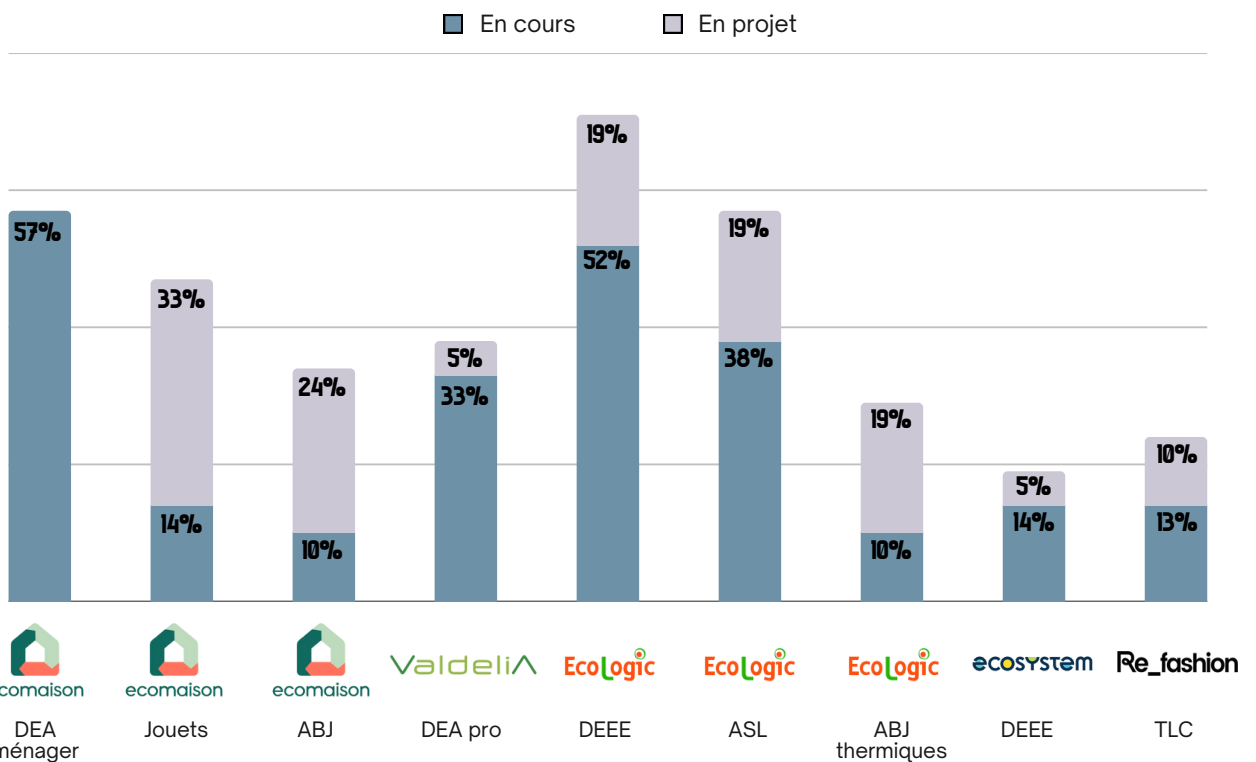


VALORISATION

Filières REP

Les filières REP reposent sur le **principe de la Responsabilité Élargie du Producteur**, obligeant les producteurs à financer ou organiser la gestion des déchets issus de leurs produits en fin de vie. Ces filières, **gérées par des éco-organismes**, sont de plus en plus nombreuses et demandent une **traçabilité fine**, ce qui représente un travail supplémentaire pour les acteurs du réemploi solidaire. Chaque filière REP est gérée par un ou plusieurs éco-organismes, chargés de prendre en charge la fin de vie des produits concernés.

CONVENTIONNEMENT ENTRE LES STRUCTURES ET LES ECO-ORGANISMES



81%
des structures ont une convention avec un éco-organisme

Les acteurs du réemploi solidaire peuvent **conventionner avec ces éco-organismes** pour diverses opérations telles que de la collecte, la reprise d'objets non réemployés ou encore des actions de sensibilisation.

Les acteurs du réemploi solidaire sont en majorité conventionnés avec Ecomaison et Ecologic pour les DEA et les DEEE.

Avec mise en place de la **loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)** en 2020 et la création des fonds réemploi, de nouvelles filières REP ont vu le jour (ABJ, ASL et Jouet). Cependant, le déploiement des fonds réemploi et de ces nouvelles filières est toujours en cours, nécessitant un effort continu pour assurer leur mise en œuvre effective.

Observatoire issu des données 2022



VALORISATION

Ateliers

Les acteurs du réemploi solidaire investissent de plus en plus dans des **ateliers de réparation**, **souvent financés en partie par les fonds réemploi**. Ces ateliers contribuent à prolonger la durée de vie des équipements et à augmenter la réemployabilité des objets collectés.

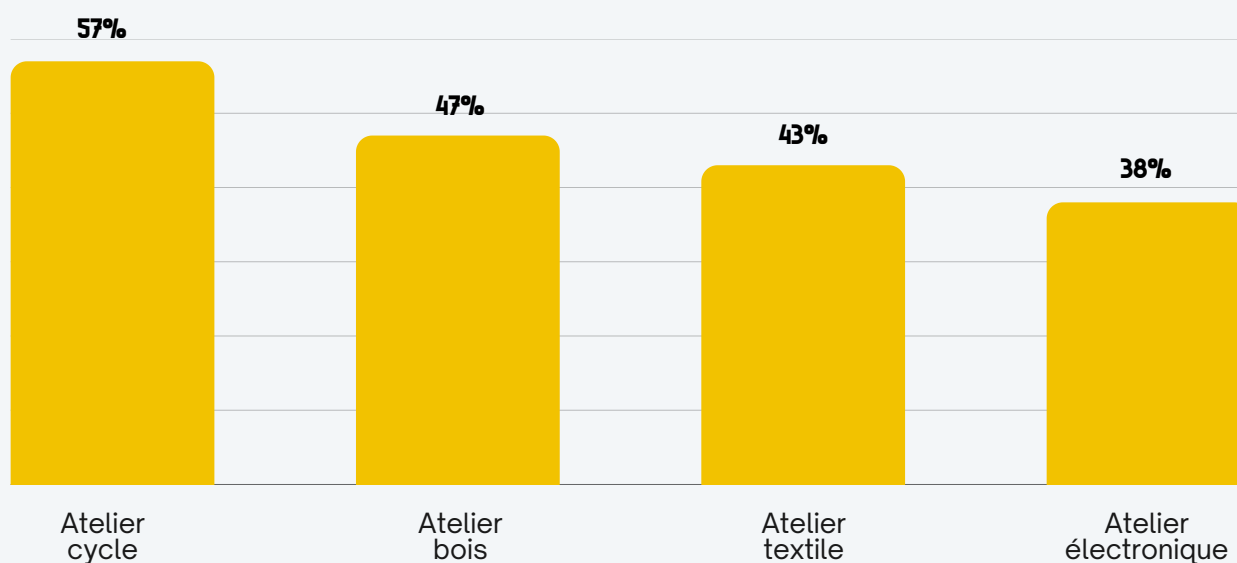
38

ateliers de réparation

48%

des structures ont pour projet de développer des ateliers d'auto-réparation

RÉPARTITION DES ATELIERS PAR TYPE



En créant des emplois non délocalisables et en développant les métiers de la réparation, les acteurs du réemploi solidaire jouent un rôle crucial dans l'économie locale.

85% des structures proposent au moins un atelier de valorisation, notamment dans les domaines de la réparation de cycle, de la menuiserie, de la couture et de la réparation électrique.

L'utilisation des fonds réemploi pourrait faciliter la création de nouveaux ateliers et renforcer ceux déjà existants dans ce domaine.



REDISTRIBUTION

Caractérisation des ventes

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



38

BOUTIQUES SOLIDAIRES



306 M²

SURFACE DE VENTE MOYENNE



7 473

CLIENTS EN MOYENNE PAR BOUTIQUE SUR L'ANNÉE



13,84€

PANIER MOYEN



41%

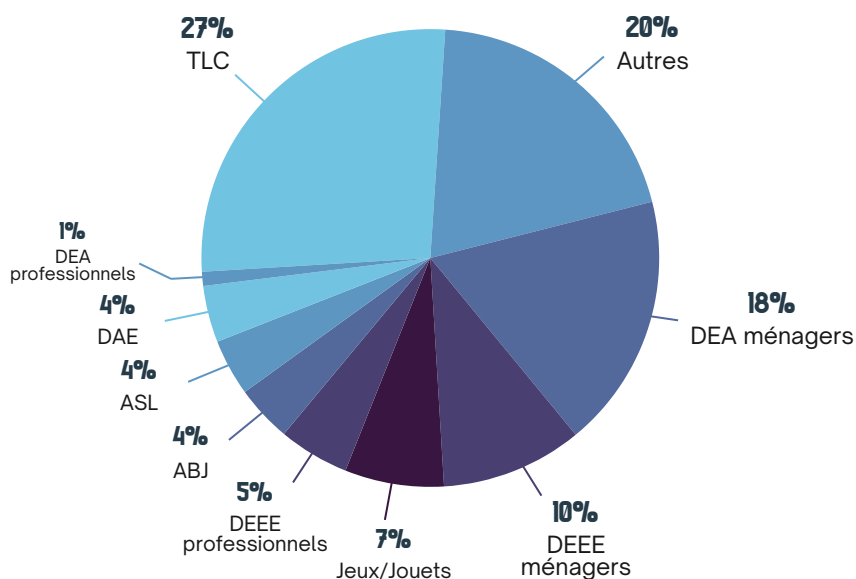
DES STRUCTURES PRATIQUENT LA VENTE EN LIGNE

La redistribution (vente et don) des objets collectés est l'une des principales fonctions des structures du réemploi solidaire. Cette activité offre une seconde vie à ces objets mais contribue également à **générer des revenus** pour les structures, permettant d'assurer la **pérennité** des emplois salariés.

Toutefois, les recettes des ventes en boutique **ne couvrent pas entièrement les coûts d'exploitation**, compte tenu des tarifs pratiqués, se voulant accessibles.

Parmi les articles les plus vendus se trouvent le textile, les meubles ainsi que des objets catégorisés dans "autres" tels que les livres, la vaisselle, la décoration et autres bibelots.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES

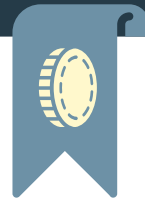


De plus, les acteurs du réemploi solidaire collaborent avec d'autres structures (associations locales, organismes sociaux...) pour **fournir gratuitement** des biens à des bénéficiaires dans le besoin.

59%

réalisent des dons auprès d'autres structures ou de particuliers

Observatoire issu des données 2022



REDISTRIBUTION

Volet économique



3,9 M €

CHIFFRE D'AFFAIRES
EN RÉEMPLOI



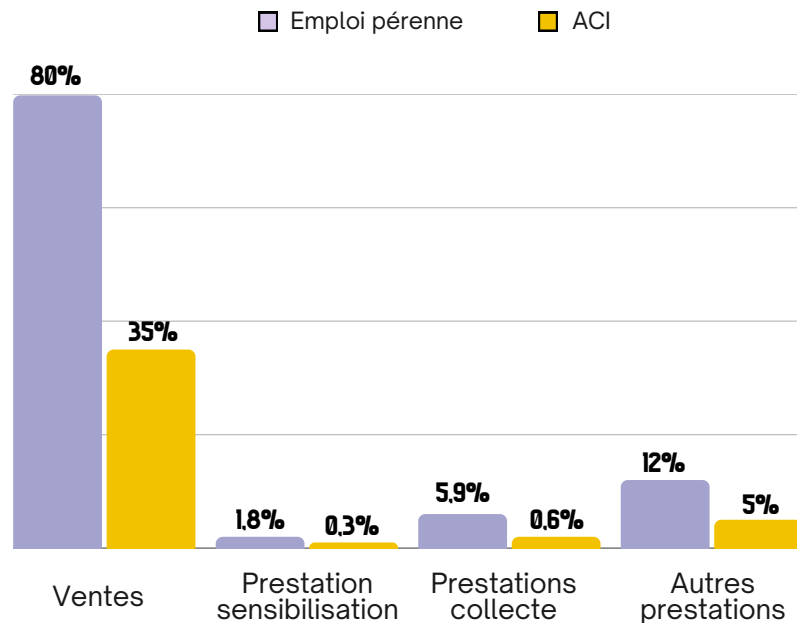
426 324 €

CHIFFRE D'AFFAIRES
EN RECYCLAGE

dont

80% vente de matières

NATURE DES RESSOURCES PROPRES



Taux d'autofinancement

- Pour les structures d'emplois pérennes – 84%
- Pour les structures d'insertion par l'activité économique – 35%



Part des aides à l'emploi dans les subventions publiques reçues

- Pour les structures d'emplois pérennes – 11%
- Pour les structures d'insertion par l'activité économique – 76%

Le modèle économique des acteurs du réemploi solidaire dépend de leur structuration sociale.

Les **Structures d'Insertion par l'Activité Économique**, telles que les ateliers et chantiers d'insertion, **ne peuvent généralement pas autofinancer plus de 30%** de leurs activités. En revanche, les **Structures d'Emplois Pérennes** doivent **générer davantage de ressources propres** pour couvrir leurs charges.

Historiquement, les éco-organismes ont peu contribué aux ressources financières des structures du réemploi solidaire, mais cela évolue avec le déploiement des fonds réemploi. Cependant, malgré le développement des filières REP, la **contribution des éco-organismes au modèle économique** des structures demeure très faible, représentant seulement **0,56% des ressources totales** des structures.

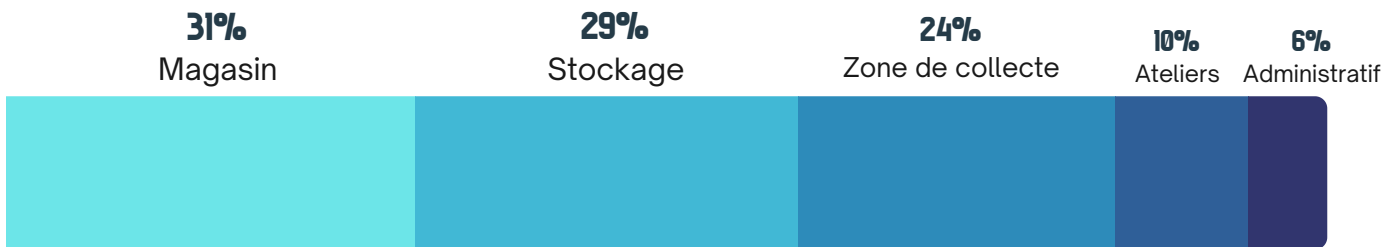
La **participation financière des organismes publics reste essentielle** pour maintenir l'équilibre financier, surtout lorsque les structures du réemploi solidaire assument des compétences relevant des pouvoirs publics.

Observatoire issu des données 2022



FONCIER

RÉPARTITION DES SURFACES COUVERTES

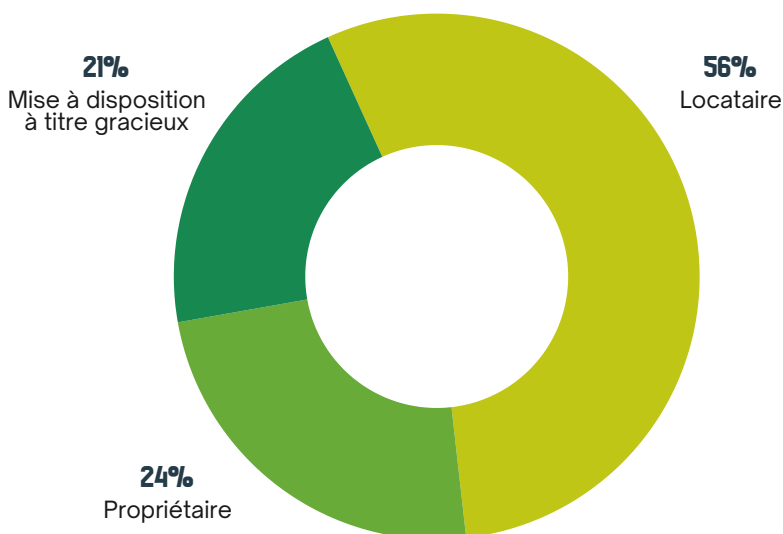


Les structures du réemploi solidaire nécessitent des **surfaces foncières importantes** pour mener à bien leurs diverses activités. Ces espaces comprennent, entre autres, une zone de collecte, un espace de tri, un espace de stockage, des ateliers de valorisation, un lieu de vente, une partie dédié à la gestion administrative ainsi que des espaces extérieurs pour les bennes et le parking.

En moyenne, chaque structure compte **près de 2 sites** avec une **superficie moyenne de 848 m²** par site.

Les magasins sont les espaces les plus importants, représentant 31 % de la surface, suivis des espaces de stockage (29 %) et des zones de collecte (24 %).

LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE



La **majorité des sites sont des locations (56%)**, tandis que **21% sont mis gracieusement à disposition** (principalement par des propriétaires privés ou des collectivités territoriales).

Environ deux tiers (65%) de ces sites sont **occupés de manière pérenne**.

Observatoire issu des données 2022



SENSIBILISATION

Types d'action

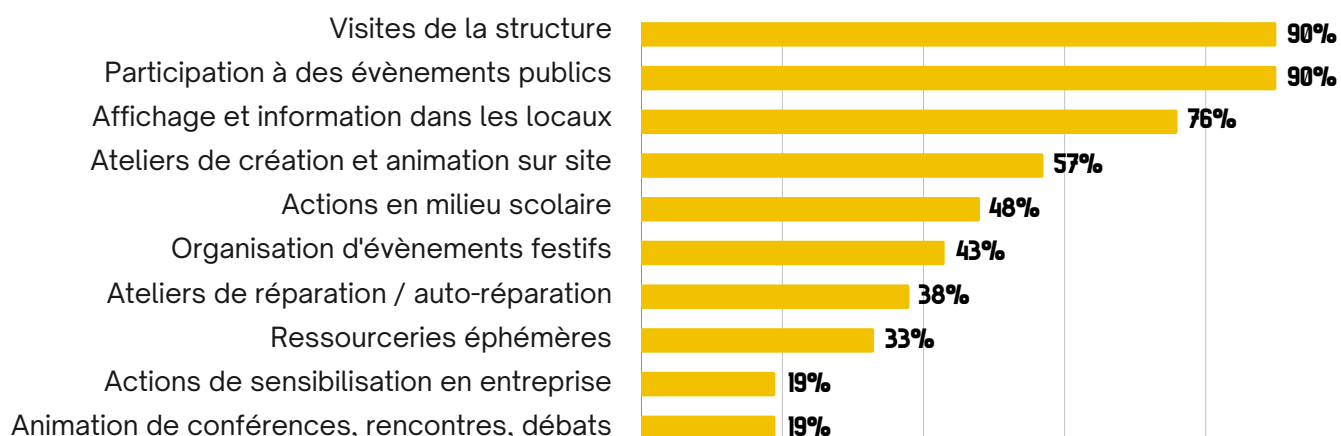


En complément de leurs activités de collecte, de valorisation et de redistribution, la **sensibilisation** à la préservation des ressources et de l'environnement possède également une **place centrale** dans le panel d'activités des acteurs du réemploi solidaire.

Cette sensibilisation prend **différentes formes**, allant de la simple information lors des interactions avec les usagers jusqu'à la mise en place de programmes d'éducation à l'environnement, en passant par des animations, des ateliers et des portes ouvertes.

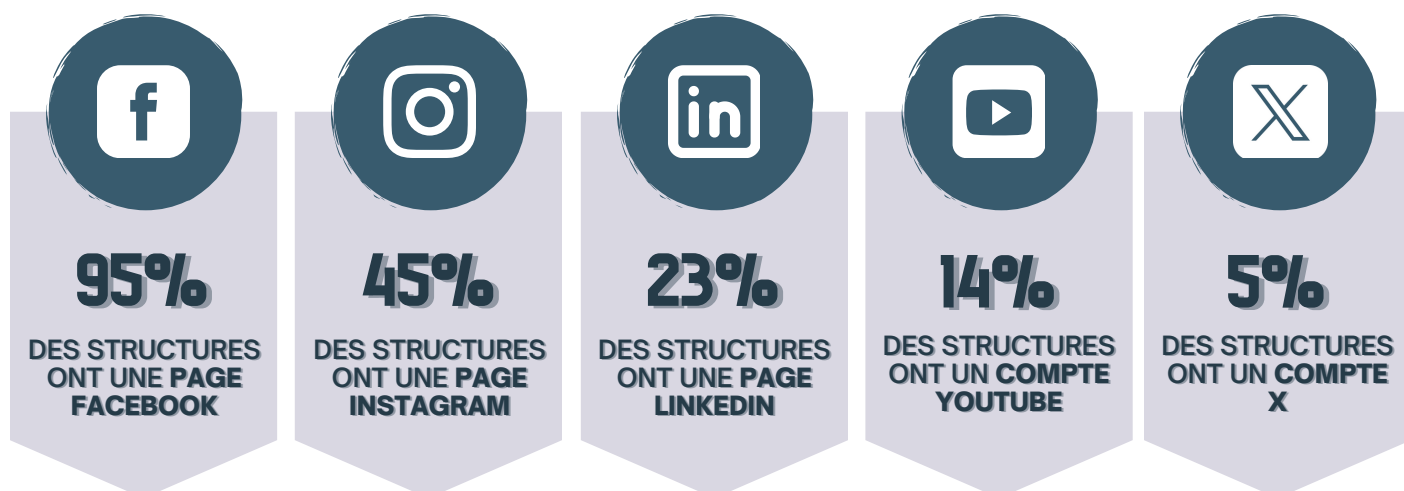
Ces actions se déploient non seulement **dans les structures** elles-mêmes, mais également à **l'extérieur**, en **partenariat avec des acteurs locaux**, dans des écoles, des entreprises et auprès des bailleurs sociaux, **contribuant ainsi à l'animation des territoires**.

TYPES D'ACTION DE SENSIBILISATION PROPOSÉES PAR LES STRUCTURES



Observatoire issu des données 2022

COMMUNICATION



La **communication** interne et externe est **cruciale pour expliquer les activités** des acteurs du réemploi solidaire aux salariés, bénévoles, usagers et partenaires.

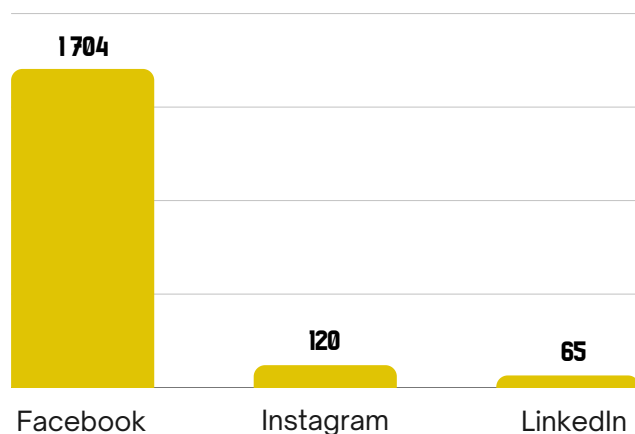
Les structures utilisent **divers canaux de diffusion** tels que les réseaux sociaux, les sites internet et les médias locaux pour informer sur leurs activités, nouveaux arrivages et événements.

La **presse** et les **médias** sont également mobilisés lors d'événements locaux ou nationaux, ce qui contribue à accroître leur visibilité.

Cependant, il reste un défi de **faire connaître pleinement les fonctions des structures**, qui vont au-delà de la simple vente d'articles d'occasion, incluant le don, la réparation et la sensibilisation.

Malgré leur importance croissante, **la communication et la sensibilisation** ne représentent **en moyenne que 2% du travail salarié**, mais leur renforcement demeure essentiel pour mettre en avant les valeurs et impacts sociaux des acteurs du réemploi solidaire.

NOMBRE D'ABONNÉS MOYEN SELON LE RÉSEAU SOCIAL



139 articles de presse



32 diffusions radio



10 émissions de TV

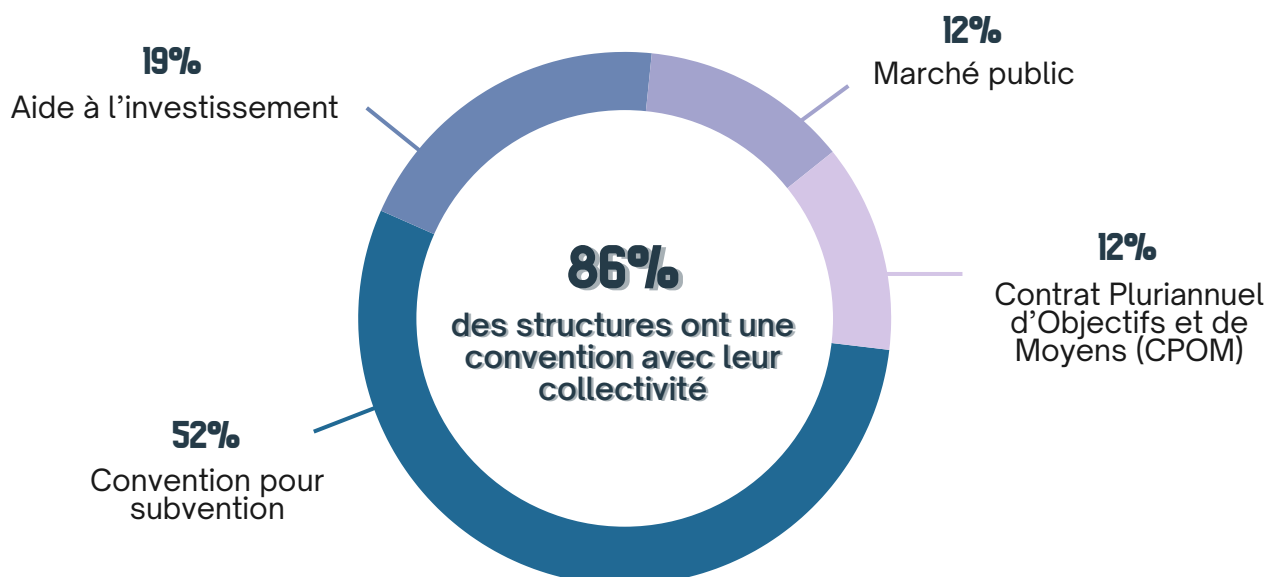
Observatoire issu des données 2022



PARTENAIRES PUBLICS

Zoom sur les partenariats avec les collectivités territoriales

CONVENTIONNEMENT AVEC LES COLLECTIVITÉS



Les partenariats entre les acteurs du réemploi et les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets sont une pratique établie depuis longtemps. Le **réemploi est devenu une composante essentielle de la prévention des déchets**, conformément aux directives européennes et aux réglementations nationales.

Les **collectivités territoriales**, qu'elles soient nationales, régionales ou locales, ont un **rôle clé dans la mise en œuvre de programmes de prévention des déchets**, avec une attention particulière portée au réemploi, à la réutilisation et à la réparation.

Les structures du réemploi solidaire, quelles soient en ACI ou emplois pérennes, ont toutes la possibilité d'accéder à des **financements de la part de leur collectivité territoriale**. Cependant, ces partenariats et les soutiens financiers associés représentent aujourd'hui une **part marginale** de leur budget, bien qu'elle reste **essentielle pour maintenir leur équilibre financier**.

En région Bourgogne-Franche-Comté, **86% des structures du réemploi solidaire ont un partenariat formalisé avec une collectivité territoriale**.



62%

ont un ou plusieurs partenariats avec un EPCI ou un syndicat mixte qui détient la compétence de prévention et de gestion des déchets

REMERCIEMENTS

AUX PARTICIPANTS

Aux **22 structures du réemploi solidaire** ayant accepté de partager leurs données pour la réalisation de cet observatoire :
merci encore pour votre participation et votre confiance !

A NOS FINANCEURS

Financé par



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

A NOS PARTENAIRES



Re Association Régionale des Acteurs du Réemploi

Bourgogne-Franche-Comté

Association Régionale des Acteurs du Réemploi de Bourgogne-Franche-Comté

07 56 00 42 14

arar.bfc@gmail.com

www.arar-bfc.fr

 ARAR.BFC

Financé par



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**